



Paroisse
Saint PIERRE

Paroisse Saint Pierre des Monts Torlors

Père Marc Hémar

Père Edouard Bontoux

38, rue Aristide Briand, 51300 Vitry le François

☎ : 03 26 74 67 04

Courriel : marc.hemar@orange.fr

Avril, Mai et Juin 2018

Votre curé vient à votre rencontre...

C'est avec joie et beaucoup d'intérêt que je viens à votre rencontre. La paroisse n'est plus ce qu'elle était jadis avec un curé que tout le monde connaissait, chrétiens ou non, parce qu'il habitait tout près de chez nous. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé aux chrétiens en responsabilité sur votre paroisse St Pierre des Monts Torlors qui rassemble dix-neuf villages, d'assurer des visites pastorales avec le désir de rencontrer les habitants de chacun de ces villages. Vous serez informés en temps voulu de ma venue. Mais, qu'allons-nous faire ensemble ?

Après réflexion, nous envisageons une rencontre ouverte à tous pour faire connaissance, avec le souci de me présenter, de vous présenter la vie de notre paroisse et de notre Eglise diocésaine, d'accueillir vos préoccupations, vos joies, vos attentes et vos questions. Je sais que dans chacun de vos villages des personnes en souffrance à cause du grand âge ou de la maladie, incapables de se déplacer, aimeraient me rencontrer... Je leur propose de venir les voir chez elles, à la maison. Pour cela, merci de vous signaler aux chrétiens « relais » qui habitent votre village.

Tout n'est pas programmé d'avance ! Je reste à l'écoute de vos suggestions pour améliorer ce programme. Il peut être opportun de célébrer la messe ce jour-là dans l'église pour ceux qui le veulent, de proposer un repas tiré du sac avant ou après la rencontre commune ou de visiter telle ou telle réalité sociale, économique ou associative. N'hésitez pas à donner vos idées !

Merci d'avance pour l'attention que vous apporterez à cette initiative et dans la joie de vous rencontrer, je vous dis : à bientôt !

Votre curé, le père Marc HEMAR

Mercredi 4 avril : SOMPUIS .

Mardi 17 avril : HUIRON-GLANNES

Jeudi 26 avril : COURDEMANGES.

Vendredi 4 mai : MARGERIE SAINT-UTIN

AVRIL 2018 (messe à 10h30)

Dimanche 1^{er} MARGERIE **DIMANCHE DE PÂQUES**
Dimanche 8 HUMBAUVILLE
Dimanche 15 NEUVILLE
Dimanche 22 SAINT-UTIN
Dimanche 29 HENRUEL

MAI 2018 (messe à 10h30)

Dimanche 6 BREBAN
Jeudi 10 SOMPUIS ASCENSION
Dimanche 13 L EPINE Pèlerinage
Dimanche 20 SOMSOIS PENTECÔTE
Dimanche 27 LE MEIX THIERCELIN

JUIN 2018 (messe à 10h30)

Dimanche 3 BLAISE Sous ARZILLIERES
Samedi 9 HUIRON (17h00) mariage de Alix EVRARD et Sandra NARCY
Dimanche 10 CHAPELAINE
Dimanche 17 MARGERIE HANCOURT messe du Maquis de Chênes
Dimanche 24 HUIRON communion solennelle
Samedi 30 CHATELRAOULD (15h30) mariage de Sébastien AKREMANN et
Charlène JACQUES

Le denier de l'Église, c'est plus qu'un don !

Le Denier, c'est plus qu'un don et fait appel à la responsabilité de chacun. Il y va donc de la responsabilité de chaque catholique, pratiquant ou non, de permettre à l'Église d'exercer sa mission pour que toute personne puisse être accueillie, écoutée, accompagnée... Chaque catholique est donc appelé à participer au Denier selon ses moyens.

A quoi sert le Denier de l'Église ? Avant tout à assurer la rémunération des prêtres, des salariés qu'elle emploie. Contrairement à ce que l'on entend parfois, l'Église en France n'est pas riche ! Elle ne reçoit aucune subvention (ni de l'État, ni du Vatican). C'est seulement grâce aux dons de ses fidèles et de ses amis qu'elle peut vivre. Le nombre de donateurs baisse sérieusement et 50% d'entre eux ont plus de 80 ans ! Il nous faut donc trouver de nouveaux donateurs d'où la nécessité urgente d'en parler autour de nous.

Comment donner ? Certaines personnes ont déjà reçu un courrier chez elle. Pour les autres, des dépliants « Denier de l'Église » sont à votre disposition avec un bulletin de don à remplir. Vous pouvez verser votre participation par chèque (à l'ordre de « association diocésaine »), par prélèvement automatique (mensuel ou trimestriel) pour étaler votre don ou en ligne (rapide et sécurisé).

En vous redisant notre reconnaissance, nous vous adressons de la part de Saint Paul cet appel : *« Que chacun donne selon ce qu'il a décidé dans son cœur, non d'une manière chagrine ou contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie. »* (2. Corinthiens 9-7).

Père Marc et le conseil économique

PS : Si je suis imposable, la loi me permet de déduire de mes impôts 66% de mon don. Par exemple, si je donne 100 €, cela ne me coûte que 34 € puisque je déduis 66 € de mes impôts. Je recevrai un reçu fiscal.

Pèlerinage à Lourdes : « Faites ce qu'il vous dira ! »

Du 29 avril au 4 mai 2018, avec le diocèse de Châlons en Champagne.

Renseignements auprès de Colette Malou (tél : 03 26 72 40 75)
ou Chantal Hermand (tél : 03 26 72 02 97)

Accueil du presbytère de Vitry-le-François :

38, rue Aristide Briand. Tél : 03 26 74 67 04.

Ouverture :

* tous les matins du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00.

* les lundis, mercredis et vendredis de 15h00 à 17h00.

* les mardis et jeudis de 17h00 à 19h00

En dehors de ces horaires, vous pouvez appeler le n° indiqué ci-dessus.

RCF RADIO : Ecoutez RCF – Cœur de CHAMPAGNE sur **88.8 FM**

Site internet du diocèse : chalons.catholique.fr

NOUVEAU ! : L'Eglise dans le Perthois sur les réseaux sociaux :

facebook.com/EglisePerthois

900 ans de la Fondation de l'Abbaye de TROIS-FONTAINES :

Samedi 30 juin : de 10h00 à 22h00 : artisans du patrimoine et médiévaux.
Produits monastiques. Mandala. Exposition Cisterciens et Clairvaux....

- 14h / 17h : visites guidées de l'abbaye.
- 18h00 : conférence par le Père Abbé de Cîteaux.
- Chorale « Les Ambrosiniens » (chœur grégorien).

Repas sur place.

21h00 : à préciser

23h00 : feu d'artifice.

Dimanche 1^{er} juillet : Temps Fort pour les paroisses du Doyenné.

- 08h00 : marche de prières entre Cheminon et Trois-Fontaines (4/5 km)
- 11h00 : messe dans le parc présidée par Mgr Touvet.
Vin d'honneur. Repas tiré du sac.
- Entre 15h et 18h : Visites guidées et stands divers